

Intitulé

SERAFIN-PH

Référence
FOR 202

Public ciblé

Personnels des ESMS
Intervenant:

Docteur dans le secteur associatif
social et médico-social

Prérequis

Connaissance des établissements
du secteur médico-social,
connaissance de la loi su 02 janvier
2002 rénovant l'action sociale et
médico-sociale, connaissance de
la loi du 11 février 2005 pour
l'égalité des droits et des chances,
la participation et la citoyenneté
des personnes handicapées.

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Durée

- 1 Journée
- 7 Heures de formation

Prix Inter / par personne *

369€ / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes

1900€ / Hors frais annexes

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

Délai d'accès

8 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

F004B

Formation

COMPRENDRE L'ORIGINE DE SERAFIN-PH ET S'APPROPRIER LES NOMENCLATURES

Objectifs

- Comprendre le contexte général dans lequel s'inscrit le projet SERAFIN-PH (passage d'une logique de places à une logique de parcours).
- Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH, son calendrier et son articulation avec les autres chantiers en cours pour permettre au secteur d'anticiper sa mise en œuvre.
- Se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures de besoins et de prestations, premier socle produit par la mission SERAFIN-PH.
- S'approprier les nomenclatures et les divers usages pouvant en être faits (projets personnalisés, projets d'établissements, etc.) à partir du kit pédagogique produit par la CNSA fin 2021.

Contenu

Genèse de la réforme de la tarification : différentes lois et rapports à l'origine de la continuité des parcours.

- Nouveau paradigme : d'une logique de places à une logique de parcours.
- Présentation de SERAFIN-PH, un outil au service des parcours : objectifs et enjeux, périmètre, calendrier...

Présentation des nomenclatures des besoins et des prestations:

- Principes et logique de construction.
- Les trois «blocs» (besoins, prestations directes et prestations indirectes) et grandes composantes (santé, autonomie, participation sociale).
- Les usages qualitatifs des nomenclatures (à partir du Guide de bonnes pratiques CNSA d'octobre 2020).

Évaluation des résultats

ATL Formation met en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- Diaporama
- Apports théoriques et règlementaires
- Outils d'animation issu du kit CNSA
- Questions/réponses avec les stagiaires
- Cas pratiques pour s'approprier les nomenclatures
- Quizz

Enfin une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com